



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Faillites en chaîne : l'échec macroniste précipite l'industrie française

Question écrite n° 15028

Texte de la question

M. Emmanuel Taché alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur l'explosion des défaillances d'entreprises en ce début d'année 2026, symptôme désormais incontestable de l'impasse des politiques économiques conduites depuis 2017. Dans les Bouches-du-Rhône, 717 entreprises ont déjà fait défaut en trois mois (+ 13 %). À l'échelle nationale, plus de 55 000 défaillances ont été enregistrées en 2025, au-delà des niveaux d'avant-crise et la dynamique s'aggrave en 2026. En région PACA, la hausse atteint 9 %, avec une concentration alarmante dans les Bouches-du-Rhône. Il ne s'agit plus d'un cycle économique défavorable, mais bien du résultat d'une politique méthodiquement déconnectée du réel : explosion des coûts de l'énergie, pression fiscale et normative constante, absence de cap industriel, etc. À force d'aveuglement, le Gouvernement a placé des milliers de TPE et PME dans une situation d'asphyxie structurelle. Aujourd'hui, des entreprises ne tombent plus faute d'activité, mais faute de marges de survie. Le moindre aléa suffit à provoquer leur chute. C'est cela, la réalité d'une économie fragilisée par des choix politiques persistants. Les conséquences sont immédiates : destruction d'emplois, désertification commerciale et affaiblissement de bassins entiers. L'exemple de Fibre Excellence, avec ses 270 emplois directs et près de 5 000 emplois indirects menacés, illustre brutalement l'effet domino à l'œuvre. Dans ces conditions, il lui demande quelles mesures d'urgence il entend enfin mettre en œuvre pour stopper cette hémorragie entrepreneuriale ; quels dispositifs concrets seront déployés pour soulager immédiatement la trésorerie des entreprises étranglées, notamment face au mur des dettes ; à partir de quand le Gouvernement cessera de piloter à vue pour engager un véritable redressement industriel, fondé sur la protection des PME, la relocalisation et la souveraineté productive. Enfin, il lui demande sans détour s'il entend persister dans une trajectoire qui conduit à la désagrégation progressive du tissu économique, ou s'il assumera enfin le nécessaire changement de cap car, à ce rythme, ce n'est plus seulement la compétitivité qui est en jeu, mais bien la survie même de l'industrie française.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Taché](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15028

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [Industrie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2026](#), page 4016